

Xfactors® : la dématérialisation faite par des collectivités pour les collectivités



La société **SPL-Xdemat** a été créée par des collectivités qui ont souhaité se regrouper pour concevoir des outils de dématérialisation adaptés à leurs besoins et en assurer la maintenance. Les logiciels ainsi créés sont ensuite fournis aux actionnaires de la SPL-Xdemat.

Xfactors® est l'un de ces outils, il simplifie les échanges entre entreprises et collectivités grâce à la transmission des factures dématérialisées et leurs suivis. La transmission instantanée des factures et le système d'alerte permettent de réduire le délai de prise en charge.

Xfactors® permet de réaliser des économies de papier, d'affranchissement et de temps.

Xfactors® : la dématérialisation des factures papier, la réception des factures électroniques et le traitement de l'ensemble des factures simplifiés

- **Xfactors®** rapatrie automatiquement les factures numériques déposées par les entreprises dans Chorus Portail Pro, grâce à Xpostit® vous êtes informé immédiatement de leur réception. Cette information peut être complétée par l'envoi d'un mail ou d'un SMS
- **Xfactors®** vous permet de réaliser directement l'attestation du service fait mais, selon l'organisation de la collectivité, vous pouvez aussi utiliser les fonctionnalités du parapheur Xparaph®,
- **Xfactors®** vous permet également de gérer de la même manière les factures reçues au format papier. Vous scannez, vous enregistrez et toutes les factures sont dans le même outil.
- **Xfactors®** vous offre une gestion simple des suspensions ou des rejets de factures. Un simple clic et l'entreprise reçoit une notification
- **Xfactors®** dispose d'une solution de recherche puissante multicritères vous permettant de retrouver aisément une facture sur les trois derniers exercices.
- **Xfactors®** peut, comme Xfluco®, être interfacée avec un logiciel comptable. Ainsi, lors du mandatement vous aurez accès directement aux factures.

- **Xfactures®** dispose d'un journal d'évènements propre à chaque facture, toutes les actions la concernant y sont recensées. Il peut être consulté à tout moment, en cas de litige il peut servir de preuve.
- **Xfactures®** peut être mis à disposition d'autres agents de la collectivité pour la visualisation uniquement des factures qui les concernent.
- Au-delà des factures, **Xfactures®** gère les échanges dématérialisés avec les entreprises : transmission des bons de commandes en recommandé électronique, signature d'un acte d'engagement.

Xfactures® : la dématérialisation à un coût modéré

Quelques exemples de tarifs

	Pack minimal de base ⁽¹⁾	Xfactures®	Total
Communes de 0 à 200 hab.	75 € HT	+ 15 € HT	90 € HT
Communes de 2 001 à 5 000 hab.	600 € HT	+ 60 € HT	660 € HT
C.C. ⁽²⁾ de 10 001 à 25 000 hab.	900 € HT	+ 90 € HT	990 € HT
C.C. ⁽²⁾ de 25 001 à 50 000 hab.	2 000 € HT	+ 200€ HT	2 200 € HT

⁽¹⁾ Composé de Xactes®, Xmarchés®, Xpostit®, Xcelia® et Xsare® : hors coût du certificat électronique

⁽²⁾ Communautés de Communes

Xfactures® : la dématérialisation déjà mise en œuvre

- Près de 1 430 collectivités ont déjà adhéré à la société **SPL Xdemat**.
- Près de 600 collectivités utilisent déjà **Xfactures®**
- Près de 2 500 factures de Chorus
- Plus de 14 000 factures papier gérées

Comment bénéficier de Xfactures® ?

- **Vous êtes déjà actionnaire de la société SPL-Xdemat**

La signature d'un simple avenant à votre convention de prestation intégrée suffit. Cet avenant est disponible au travers de l'application **Xmanager®**.

Prenez contact avec le référent de votre département. SPL-Xdemat se charge des démarches administratives auprès de votre trésorerie.

- **Vous n'êtes pas actionnaire de la société SPL-Xdemat**

Pour devenir actionnaire de la SPL-Xdemat et bénéficier de **Xfactures®** il suffit d'acheter une action au prix de 15,50 € et d'effectuer les démarches d'adhésion présentées sur le site : www.spl-xdemat.fr ou de prendre contact avec le référent de votre département.